



CONFERENCE DES MAIRES

Compte-rendu
[Séance du 21 avril 2026]

Etaient présents :

Monsieur Gervais EGAULT	Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Frédéric LE MOULLEC	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Guirec ARHANT	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Erven LEON	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Eric ROBERT	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Madame Gaby CADIOU	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération
Madame Bénédicte BOIRON	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Hervé GUELOU	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Yann KERGOAT	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Joël PHILIPPE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Christian JEFFROY	Vice-président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Cédric SEUREAU	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Madame Cécile AURIAC	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Eric LE CREURER	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Pierre HUONNIC	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Monsieur Christophe THEBAULT	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Madame Dominique BERTINOTTI	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Monsieur Gildas LE BEVER	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Monsieur Yvon LIRZIN	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Madame Frédérique KERLEN	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Monsieur Romuald COCADIN	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Monsieur Eddy PENVEN	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Madame Marie-Louise DRONIOU	Membre permanent du Bureau Exécutif de LTC
Madame Laurence BENECH	Maire de Berhet
Monsieur Alain LAHOSSINE	Maire de Caouënnec-Lanvézéac
Monsieur Maurice OFFRET	Maire de Cavan
Monsieur Yves LE ROLLAND	Maire de Coatréven
Madame Joyselle LE CALVEZ	Maire de Kermaria-Sulard
Monsieur Jean-Louis EVEN	Maire de la Roche-Jaudy
Madame Carole BONNIEC	Maire de Lanmérin
Madame Jamila LOGNOGNÉ	Maire de Lanmodez
Madame Laurence GUILLOUX	Maire de Lanvellec
Monsieur Alain GARZUEL	Maire de Le Vieux-Marché
Monsieur Yves JEZEQUEL	Maire de Lézardrieux
Monsieur Arnaud LE FOLL	Maire de Loguivy Plougras
Monsieur Pascal COURGIBET	Maire de Mantallot
Monsieur Christian LE ROI	Maire de Minihy-Tréguier
Monsieur Gilbert LE BRIAND	Maire de Pleubian
Monsieur Didier ROGARD	Maire de Pleudaniel
Madame Nadine SALLOU-LE GUEN	Maire de Plouaret
Madame Nadine GOASDOUÉ	Maire de Plougras
Monsieur Didier AUZOU	Maire de Plougrescant
Monsieur Sylvain CAMUS	Maire de Ploulec'h
Madame Isabelle RICHARD-LE BRAS	Maire de Plounérin
Madame Sonia ALLAIN	Maire de Plounévez-Moëdec
Monsieur Arnaud LE MORVAN	Maire de Plouzélambre
Monsieur Michel EVEN	Maire de Prat
Monsieur Laurent RANNOU	Maire de Quemperven
Monsieur Benoît DUMONT	Maire de Saint-Michel-en-Grève
Monsieur Yves LE DAMANY	Maire de Saint-Quay Perros
Monsieur Régis BERTRAND	Maire de Trédarzec
Madame Cécile DUVAL-BLAIZE	Représentante de Trédrez-Locquémeau
Monsieur Jean-Pierre TANGUY	Maire de Tréduder
Madame Annie MACÉ	Maire de Trégastel

Monsieur Pierre ADAM
Monsieur Laurent LE QUEMENER
Monsieur Serge HENRY

Maire de Trévou-Tréguignec
Maire de Trézény
Maire de Troguéry

Était excusé :

Monsieur Frédéric PERREAU

Maire de Trédrez-Locquémeau

Étaient absents :

Madame Sandrine JOUAN
Monsieur Jean-François LE BRAS

Maire de Rospez
Maire de Trégrom

Assistaient :

Services de LTC :

Monsieur Christophe MARQUES
Madame Claudie GUEGAN
Madame Julie BALLU
Madame Doudja KOUFI
Madame Sonia HASSAIM
Monsieur Frédéric LE MAZEAU
Monsieur Arnaud LALEVE
Monsieur Jacques GUIAVARCH

Directeur Général des Services de Lannion-Trégor Communauté
Directrice Générale Adjointe de Lannion-Trégor Communauté
Directrice Générale Adjointe de Lannion-Trégor Communauté
Directrice Générale Adjointe de Lannion-Trégor Communauté
Directrice Générale Adjointe de Lannion-Trégor Communauté
Directeur des Finances
Directeur des Affaires générales
Directeur de Cabinet

La Conférence des Maires, composée des membres du Bureau Exécutif de LTC et des Maires des Communes, se réunit conformément à la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (article L5211-11-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et article L153-21 du Code de l'Urbanisme) et à la délibération du Conseil Communautaire du 9 avril 2026.

Copie pour information est transmise à l'ensemble des Conseillers Municipaux, conformément à la réglementation.

ORDRE DU JOUR

- 1- Temps d'accueil des Maires.
- 2- Questions diverses.

Monsieur le Président fait l'appel et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de la Conférence.

I- Temps d'accueil des Maires.

Monsieur le Président et Monsieur Frédéric LE MAZEAU assurent la présentation du diaporama.

- SPLA

Une présentation spécifique sur la SPLA est assurée par Monsieur Guirec ARHANT.

Monsieur Guirec ARHANT rappelle l'importance du dialogue entre les Communes, LTC et la SPLA.

- LTS

Une présentation spécifique sur LTC est assurée par Monsieur André COËNT et Madame Marie-Pierre BODIN.

Monsieur Michel EVEN indique qu'il attend beaucoup mieux de LTS, le service rendu avant LTS étant, selon lui, meilleur. Les acteurs privés prennent le relai sur le territoire.

Madame Marie-Pierre BODIN précise que le portage de repas ne concerne pas LTS. Par ailleurs, elle rajoute que LTS est une structure très récente – 6 ans – et que le travail effectué en si peu de temps est déjà considérable.

Monsieur André COËNT rajoute que la reprise du service par LTS a été une très bonne chose pour le territoire, notamment avec la reprise du personnel de Ti Jikour. Néanmoins, il admet qu'il est toujours possible de faire mieux.

Madame Dominique BERTINOTTI interroge sur la professionnalisation du personnel de LTS. Madame Marie-Pierre BODIN indique qu'elle n'a pas toutes les réponses mais qu'elle peut néanmoins rappeler qu'ont été mises en place des formations en interne ainsi qu'un accompagnement pour les formations extérieures. Monsieur André COËNT rajoute que LTS s'est doté d'un plan de formation ambitieux.

Monsieur Guirec ARHANT rajoute qu'il existe un lycée sur le territoire formant à ce type de métiers mais que comme dans de nombreux endroits, le nombre d'étudiants n'est pas suffisant pour combler les besoins.

Madame Dominique BERTINOTTI demande comment s'effectue la remontée d'informations à destination des élus.

Madame Marie-Pierre BODIN précise que la présence d'un délégué par Commune au sein des instances d'ATS permet d'assurer cela. En complément, des réunions de pôle ont lieu régulièrement afin de permettre une remontée directe.

Monsieur Jean-Louis EVEN confirme qu'il convient de renforcer l'attractivité des métiers du soin et de l'aide aux personnes. De plus, il souligne l'importance pour les Communes de désigner un représentant impliqué auprès de LTS.

Monsieur Benoît DUMONT fait part de la diversité des intervenants dans ce secteur, qui connaît des problèmes de financement et souligne le rôle important de LTC. Sur le volet de la formation, des expérimentations ont eu lieu avec du tutorat et pourraient peut-être être prolongées.

Monsieur le Président salue le choix fait par LTC de créer la structure sous forme de GCSMS. Les financements sont équilibrés et la pérennité de la structure est assurée.

Monsieur Pascal COURGIBET demande s'il est possible de savoir s'il y a des bénéficiaires de LTS sur sa Commune. Monsieur André COËNT indique qu'il est possible de fournir le nombre de bénéficiaires mais pas le nom de ceux-ci.

II- Questions diverses

Monsieur le Président rappelle les prochaines principales échéances :

- 28 avril 2026, 18h00 : Conférence des Maires
- 5 mai 2026, 18h00 : Conseil communautaire.

Séance levée à 20h15.

L'ordre du jour étant épuisé à 20h15, Monsieur Gervais EGAULT, Président, conclut la séance.